



Succession sans héritiers directs

Par **mjlamant**, le **06/10/2014** à **15:58**

Bonjour, où s'adresser pour savoir qui s'occupe de la succession d'une personne. Ma grande tante veuve et n'ayant pas d'enfants avait fait de ma mère sa légataire universelle. Ma mère est décédée avant elle (1987) et ma grande tante en 1997. Malheureusement je ne sais pas chez quel notaire cet acte a été rédigé.

Je voudrais retrouver l'étude qui s'est occupée de ce dossier. J'ai contacté la mairie de PANTIN , j'ai pu connaître la date du décès, mais malheureusement il ne pouvait pas me donner d'autres renseignements. Qui pourrait me dire où m'adresser ???

Merci d'avance

Cordialement

Mariejo